

Le rapport des quatre commissions de vérification des cas d'incompatibilité au cours de la sécession plénière au SENAT ce 02 mai 2018 a indiqué clairement que 16 sénateurs déposent leur démission.

Pour cette deuxième législature, tous les sénateurs concernés par les cas d'incompatibilités ont opté pour leur poste de sénateur. Il s'agit de :

Fon Chafah Isaac, Magistrat Directeur des Affaires juridiques à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)

Mme Koungou Edima Eliane, journaliste, Chef de service de l'édition du journal parlé Radio à la CRTV

Aboubakary Abdoulaye, Président du Conseil d'Administration de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des terrains Urbains et Ruraux (MAETUR) et Président du Conseil d'Administration du Comité de Gestion FAOPAM

Mme Afane Gisèle Solange epse Bidjang, fonctionnaire , directrice de l'école maternelle de la Garde présidentielle groupe A

Amrakaye Martin, fonctionnaire en service au district de santé de Maroua Mme Ankie Affiong Rebecca Amah, civil servant, director of Government School

Isangele, Bakassi; Baroua Nyakeu, cadre contractuel d'administration, contrôleur adjoint numéro 2 à la délégation départementale des marchés publics de Djerem ;

Mme Didjatou Oumarou, receveur municipal à la commune de Marouare ;

Mme Rougayatou Asta Djoulde, contractuel d'administration , chef du bureau du courrier et des archives à la délégation régionale du Ministère des Postes et de Télécommunication de l'Adamaoua ;

Sale Charles, Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Gyneco- Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé ;

Zang Oyono Calvin, Directeur General adjoint de la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)

Ze Nguele Renee, Président du Conseil d'Administration de l'Institut de Recherche agricole pour le Développement (IRAD)

Mamoudou Mazadou, fonctionnaire, surveillant général de l'hôpital de district de Tignere ;

Mme Ngangoube Aminatou, receveur municipal à la Commune de Koutaba.

Chief Mukete Victor, Président du Conseil d'Administration de CAMTEL
